



---

## 52<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur l'Afghanistan**

Genève, le 6 mars 2023

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial pour son deuxième rapport. Nous saluons le fait que les Talibans restent disposés à interagir avec le Rapporteur spécial.

La Suisse est fortement préoccupée des développements récents en matière de droits de l'homme et particulièrement de droits des femmes et des filles dans le pays. Les décisions prises par les Talibans en novembre et décembre de l'année dernière, qui violent de manière flagrante les droits des femmes et des filles, ont déjà à l'heure actuelle des répercussions désastreuses pour une grande partie de la population. Ces mesures ont le but d'exclure les femmes de l'espace public, empêchant ainsi leur participation à la vie politique, économique, culturelle et sociale. Nous notons avec grande inquiétude l'analyse du Rapporteur spécial que cela pourrait s'élever à des crimes contre l'humanité. La Suisse condamne fermement les discriminations envers les femmes, les filles et les personnes vulnérables et appelle les Talibans à annuler leurs décisions et à respecter les droits de l'homme.

La Suisse est également profondément préoccupée par les violations des droits de l'homme à l'égard des minorités ethniques et religieuses, en particulier contre la communauté des Hazaras et les autres musulmans chiites, et contre les sikhs et les

soufis. La Suisse appelle les Talibans à garantir tous les droits de l'homme et à cesser toute discrimination. La persécution des minorités ethniques et religieuses doit immédiatement cesser.

La Suisse réitère également l'importance de l'établissement d'un mécanisme d'enquête indépendant, essentiel pour la reddition des comptes.

**Monsieur le Rapporteur Spécial, comment mener la coopération internationale avec une approche fondée sur les droits de l'homme dans le contexte de l'Afghanistan ?**

Je vous remercie.